

Le courrier du Relais



Les « Courriers du Relais » sont disponibles en couleur sur
<http://ram.gvac.pagesperso-orange.fr/>

Octobre 2011 - Courrier n° 56



Sommaire

- Des bébés et des livres..... p. 2 et 3
- Temps d'éveil..... p. 4 à 7
- Spectacle p. 8 et 9
- Infos IRCM p. 10 à 12
- Petites annonces p. 13
- Disponibilités p. 13
- Partage d'expériences p. 14 et 15
- Horaires et coordonnées P. 16


GERGOVIE VAL D'ALLIER
— Communauté —

RELAIS
ASSISTANTES
MATERNELLES

Pièce jointe

- Coupon de disponibilité

Des bébés et des livres !

ORCET

Bébés lecteurs 9h30/11h00

Salle de la garderie - Groupe scolaire

Inscriptions auprès du Relais

avant le 4 novembre 2011

Jeudi 17/11	Jeudi 24/11	Jeudi 1 ^{er} /12	Jeudi 8/12
----------------	----------------	------------------------------	---------------

Nous vous demandons de rester attentifs à la sécurité de chacun, en respectant au mieux les horaires et en fermant les portes et portails dans l'enceinte du groupe scolaire.

Livres à feuilleter

Livres à écouter

Livres à découvrir

Livres à partager

Livres à "savourer"



Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat Bamin Bouquine



LES MARTRES-DE-VEYRE

Bébés lecteurs : 2 séances 9h30 et 10h30

Médiathèque A. Vialatte

Inscriptions auprès de la Médiathèque

04.73.39.28.17 avant le 25 octobre 2011

Mardi 8/11	Mardi 22/11	Mardi 29/11	Mardi 6/12	Mardi 13/12
---------------	----------------	----------------	---------------	----------------

Nouveauté :

afin d'échanger davantage autour de la lecture aux tout-petits, ces rendez-vous qui s'inscrivent dans un partenariat avec la médiathèque seront **ouverts aux parents**.



Et un cycle de réunions pour mieux comprendre les enjeux de la lecture dès les premiers mois de l'enfant et acquérir du savoir faire dans ce domaine :

première réunion

« LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS »

Réunion/débat autour du DVD de l'association ACCES

Vendredi 2 décembre 2011 - 20h

Médiathèque A. Vialatte aux Martres-de-Veyre

Ouverte à tous

Inscriptions à la médiathèque

De la motricité ! Aux Martres de Veyre



Au programme **parcours moteurs**, parcours **sensoriels**, **porteurs**... **marcher**, **escalader**, **sauter**, **ramper**, prendre conscience de son **corps** et de ses **capacités**, dans le respect des rythmes et des envies de chaque enfant.

Spécial Bébé (moins de 1 an) !

Salle du parc

9h15/10h15 ou 10h20/11h20

Judi 17/11

Judi 1/12

Judi 8/12

OU

Motricité

Salle du parc

Vendredi : 8h45/10h00 ou 10h15/11h30

Vend.18/11

Vend. 2/12

Vend. 9/12

Vous avez le choix entre 4 groupes répartis sur le jeudi et le vendredi. **Le jeudi est réservé plutôt aux nourrissons**, (groupe plus petit et temps plus court), un « grand » pouvant cependant les accompagner.



Soyez attentifs aux dates : pas de motricité le jeudi 10/11 (le jour du raconte-tapis) ni le vendredi 11/11 (férié) et la semaine du 21 au 25, la salle du parc étant traditionnellement réservée aux festivités de la Ste Catherine, nous vous invitons à une promenade !

Un raconte-tapis ! Aux Martres-de-Veyre

Médiathèque A. Vialatte

Judi 10 Novembre et jeudi 17 novembre 2011
2 séances au choix 9h30 et 10h30 en fonction
des places disponibles

Inscriptions directement à la Médiathèque
Au 04.73.39.28.17 avant le 25 octobre 2011

Géraldine, de la médiathèque, animera le raconte-tapis « Mer Bleue » inspiré de l'album du même titre écrit par Robert Kalan et et illustré par Donald Crews.



Une promenade !

Coulée Verte au Cendre

Rendez-vous sur le parking près des écuries
(en face de la crèche)

2 promenades au choix

Judi 24 ou vendredi 25 novembre 2011 à 10h
Sur inscription auprès du Relais
et en fonction de la météo !

Temps d'éveil De la peinture !

Un cycle « peinture » vous est proposé à
Veyre-Monton et à **La Roche-Blanche**.

Au programme peinture sur différents supports :
bois, galets...

Une séance d'exploration de la peinture avec les
mains et les **pieds sera proposée aux enfants et aux
assistants maternels** qui le souhaitent.



La **peinture**, c'est toujours de **très bons moments** pour les enfants, à la fois **stimulants** et **très ludiques**. Cela demande toutefois des **aménagements**, une **préparation** et beaucoup de **nettoyage**.

Pour que tout le monde puisse en profiter dans le même confort (1^{er} et 2^{ème} groupe), nous vous proposons des **temps spécifiquement dédiés mais... un peu plus courts**. Nous vous remercions également de votre participation pour la remise en état à la fin de la séance. Enfin, n'oubliez pas de prévoir ces jours-là des vêtements qui ne craignent pas d'être tachés, pour les enfants et pour vous...

A Veyre-Monton

Salle des Diablotins

9h/10h ou 10h30/11h30

Vendredi
18/11

Vendredi
25/11

Vendredi
02/12

Vendredi
09/12

A La Roche-Blanche

Salle du relais - Groupe scolaire

9h/10h ou 10h30/11h30

Mardi
8/11

Mardi
15/11

Mardi
22/11

Mardi
29/11

Mardi
6/12



**Inscriptions auprès du Relais
avant le 4 novembre 2011**

Un spectacle !

Verdine Circus

Vendredi 16 décembre 2011

Salle Giraudoux - MLT

La Roche-Blanche

2 séances : 9h30 et 10h30

Les parents sont les bienvenus!

Uniquement sur inscription

et dans la mesure des places disponibles

Téléphoner au Relais : 04.73.39.86.95

Ce **spectacle**, prévu pour les enfants dès **18 mois**, associant le jeu **d'acteur**, la **marionnette**, la **musique** et le **chant**, se déroule dans un petit chapiteau. Dans cet univers intime, sur le thème du **cirque**, plusieurs sujets sont abordés de façon simple et ludique : grand/petit, contenant/contenu, caché/trouvé. Le spectacle est mis en sons et en musique, en direct, à l'accordéon, au xylophone, aux petites percussions et autres petits instruments ... Spectacle drôle et tendre, plein d'humour et d'espièglerie.

Un jour, sur la place du village, le petit cirque de la Verdine s'est installé. Augusta raconte : « J'ai toujours rêvé de travailler dans un cirque... Mais quelle responsabilité !!! »



Maestro le musicien est prêt. Monsieur Loyal lapin se prépare dans sa roulotte pour la représentation. Il confie à Augusta le soin de fermer les petites roulottes de la ménagerie. Augusta oublie d'en fermer une... Prosper, le singe, en profite pour sortir...

Des infos ! IRCEM

M. Chanal, responsable régional de L'IRCEM, dont l'antenne est basée à Lyon, a présenté un exposé très clair et très intéressant à la quarantaine d'assistantes maternelles et aux 6 animatrices de Relais présentes mercredi 28 septembre 2011 à 20h à St Saturnin. Voici quelques éléments issus de nos notes, mais nous vous recommandons, pour plus de sécurité, de prendre directement contact avec l'IRCEM.

L'IRCEM gère les dossiers des employés des particuliers employeurs (assistants maternels, employés familiaux, familles d'accueil et travailleurs occasionnels). Il est composé de trois branches : la retraite complémentaire (obligatoire), la prévoyance (obligatoire) et une mutuelle (facultative). Son siège est basé à Roubaix. C'est une association à but non lucratif, ni publique, ni privée. Elle est gérée par un conseil d'administration paritaire où les employeurs sont représentés par la FEPEM et les employés par divers syndicats.

Ses missions :

- ☞ collecter les cotisations de retraite complémentaire,
- ☞ gérer les « comptes retraite » de chaque salarié,
- ☞ constituer les dossiers de retraite et calculer le montant des pensions lors du départ en retraite,
- ☞ verser les retraites,
- ☞ proposer une aide sociale pour les actifs et les retraités.

Les cotisations IRCEM, ainsi que celles de la CPAM ou de PÔLE EMPLOI sont prélevées et reversées dans le cadre du dispositif PAJE.

L'IRCEM gère également votre compteur DIF (Droit Individuel à la Formation) que vous pouvez consulter sur leur site.

M. Chanal a ensuite expliqué les modalités et les âges des départs en retraite ainsi que les raisons qui ont motivées les réformes successives.



Détailé à la réunion

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE : **QUELQUES ÉLÉMENTS À VÉRIFIER**

Quelles franchises ? Quels remboursements ? Quelles exclusions (ex : intoxication alimentaire) ? Garanties valables sur quel territoire ? Protection juridique ? Le montant de la cotisation annuelle ne devrait pas excéder une trentaine d'euros.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE - 0 800 737 797

Accident, décès d'un proche, maladie, hospitalisation... L'assistant maternel et sa famille directe ont droit à une écoute et à 7 consultations gratuites chez un psychologue proche de son domicile.

BAISSE D'ACTIVITÉ ET ALLOCATION CHÔMAGE

Droits ouverts si 122 j. de travail dans les derniers 28 mois et si la baisse des revenus est au moins égale à 30% du salaire brut de référence.

IRCEM PLUS - 0 810 210 040

Information personnalisée et accompagnement dans vos démarches

SANTÉ - QUELQUES DONNÉES À RETENIR

- Droits CPAM ouverts pendant un an à partir de 120h travaillées dans les 3 derniers mois
- Droits IRCEM PRÉVOYANCE ouverts sous conditions d'être assistant maternel au moment des faits, d'être immatriculé à la CPAM depuis au moins 12 mois, d'avoir justifié de son arrêt de travail auprès de ses employeurs dans les 48h et de justifier d'au moins 4 trimestres de travail dans la profession en ayant cotisé sur au moins 2800€ au cours de ces 4 trimestres.
- Indemnités journalières :
 - ⇒ Maladie → CPAM : carence de 3 j. Versement de 50% du salaire brut (63% du net) à partir du 4^e j. **IRCEM : carence de 7 j. puis complément de la CPAM pour arriver à 77% du brut soit 100% du net.**
 - ⇒ Maternité → CPAM (avec un mini. de 200h travaillées dans les 3 derniers mois) : versement de 100% du salaire net moyen des 3 derniers mois.
 - ⇒ Accidents du travail → CPAM du 1^{er} au 28^e j. : 60% du salaire brut (75% du net) **IRCEM complète à hauteur de 100% du net sur cette période.** CPAM : À partir du 29^e j. : 80% du brut soit 100% du net.

Note : les compléments fonctionnent également en cas de cumul retraite/activité.

- Démarche IRCEM : l'un de vos employeurs ou vous-même devez demander le bordereau d'indemnisation auprès de l'IRCEM (www.ircem.com/salaries-demande-de-bordereaux-dindemnisation-darret-de-travail/) ou en téléphonant au 0 980 980 990).

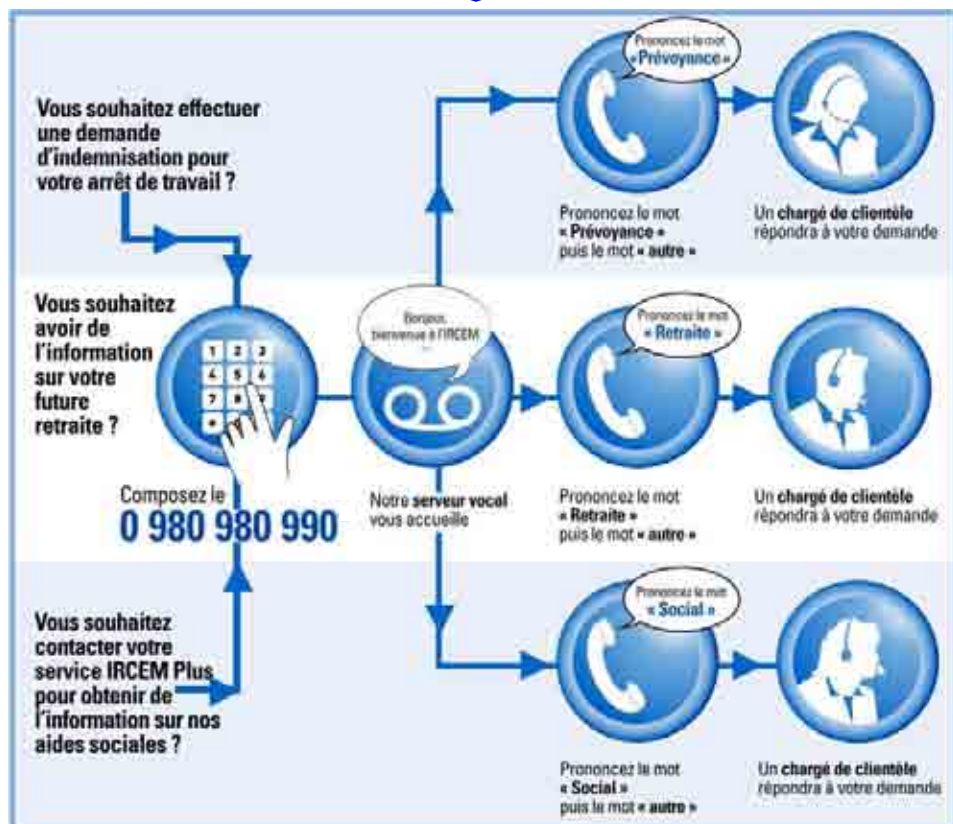
Comment contacter l'IRCEM ?

www.ircem.com

Par mail : info@ircem.com

Par courrier : Groupe IRCEM - 261, avenue des Nations Unies
59672 Roubaix cedex 1.

Par téléphone : **0980 980 990**
Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00
(Appel non surtaxé)



Bloc-Notes

Petites annonces :

1) Assistante maternelle en cessation d'activité vend :

- * Parc octogonal « Combelle » en bois 20 €
- * Chaise haute 15 €
- * Chancelière (pour garder bébé au chaud dans la poussette).. 10 €
- * Tunnel pop-up 10 €
- * Lit parapluie avec matelas 15 €

☞ Contacter le 04.73.69.61.58

2) Vends siège auto « maxi-cosi » bon état compatible ceinture ventrale ou 3 points homologué 10 €

☞ Contacter le Relais Assistantes Maternelles

3) Association « Jumeaux et plus » vend poussette -couffin et poussette double (modèle ancien) environ 40 €

☞ Contacter le 06.42.90.03.80



Disponibilités

Vous trouverez en pièce jointe un **coupon** afin de nous informer de vos **disponibilités**. Nous vous rappelons que cette démarche est trimestrielle. **Si vous ne renouvelez pas volontairement votre annonce, elle disparaît de la liste remise aux parents.**

Ces mises à jour peuvent également se faire par téléphone, par mail, ou en passant au bureau.

Partage d'expériences

Cette nouvelle rubrique est une proposition de partage d'expériences professionnelles qu'elles soient d'ordre administratif, législatif, éducatif ou relationnel. Contactez-nous si vous souhaitez exposer un événement, une réflexion ou un questionnement et le soumettre à vos collègues assistants maternels.

Le relais reçoit de nombreuses personnes dans une année lors des permanences, des rendez-vous ou des temps d'éveil, ce qui nous permet de repérer un certain nombre de difficultés ou d'erreurs.



Nous vous proposons de contribuer à cette mise en commun en partageant avec vous la richesse de ces échanges, en particulier lorsqu'ils sont abordés plusieurs fois au relais.

Certains sujets pourraient également aboutir à un groupe ou à une réunion pour une réflexion commune élargie.

Pour inaugurer cette rubrique nous vous proposons de reprendre la question du nombre de semaines à retenir dans le calcul de la mensualisation. Cette question revient très souvent en ce moment au RAM.

Combien de semaines dans une année ?



52 ? Sur le calendrier, c'est le nombre total de semaines dans une année. Pourtant, sur certains contrats les calculs de mensualisation en comptent parfois57 !

La convention collective prévoit précisément comment calculer la mensualisation et les congés payés : seules les années comprenant **47 semaines de travail effectif** permettent d'utiliser la **formule A** dite « **année complète** » (calcul sur 52 semaines). Cette dernière intègre les congés payés, il n'y a donc pas lieu de rajouter 10 % ou 5 semaines en plus. Un calcul systématique sur 52 semaines **contraint** l'assistant maternel **à rester à la disposition des parents** employeurs pendant 47 semaines par an.

Dans **tous les autres cas**, la **formule B** dite « **année incomplète** » s'applique. Il convient de calculer le nombre de semaines (où d'heures lors d'emplois du temps irréguliers) de présence de l'enfant au domicile de l'assistant maternel et de rajouter les congés payés **réellement acquis**. Ils ne peuvent pas être égaux à 5 semaines complètes, puisqu'il y a moins de 47 semaines de travail. Le calcul doit être proportionnel au travail effectué (cf. convention collective article 12 et « Le courrier du relais » n° 52 de décembre 2010 disponible sur le site du Relais).

Horaires et coordonnées

	Temps d'éveil	Permanences téléphoniques 04.73.39.86.95	Permanences d'accueil
Lundi	-	12h/14h	Sur rendez-vous
Mardi	En matinée et sur inscription	9h/10h 12h/14h	La Roche-Blanche 16h30/18h
Mercredi	-	-	Sur rendez-vous
Judi	En matinée et sur inscription	12h/14h	Sur rendez-vous
Vendredi	En matinée et sur inscription	12h/14h	Les Martres-de-Veyre 15h/17h00

Rendez-vous possible à : Veyre-Monton, La Sauvetat, St Georges, Mirefleurs, La Roche Noire, Orcet, St Maurice et Corent ...

E-Mail:

ram.gvac@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://perso.orange.fr/ram.gvac/>

Adresse postale :

Place des combattants AFN
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE

Rendez-vous :

Y compris en dehors des permanences
d'accueil au 04.73.39.86.95

**Possibilité de laisser un
message en cas d'absence**

3 Animatrices

Educatrices de jeunes enfants :

Gabrielle CROS
Christine DON
Catherine GUILHOT

**Vous êtes les bienvenus à toutes les
permanences et temps d'éveil quelle
que soit la commune où vous résidez.**

Pendant les vacances scolaires :

- ✓ Pas de temps d'éveil
- ✓ Toutes les permanences d'accueil sur rendez-vous.

